

Le 10 juillet 2018

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

**Amboise**

PRESENTEE PAR



**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE  
DE LA SOCIETE ALTAMIR**

**PRIX DE L'OFFRE : 17,36 euros par action Altamir coupon attaché, 16,71 euros par action Altamir coupon détaché <sup>1</sup>**

**DUREE DE L'OFFRE : Le calendrier de l'offre sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers conformément à son règlement général.**

Le présent communiqué établi par Altamir est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27 3° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son Règlement Général, l'AMF a apposé le visa n° **18-301** en date du 10 juillet 2018 sur la note en réponse. Cette note en réponse a été établie par la société Altamir et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1 I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

En application des dispositions des articles 231-19 et 261-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, le rapport du Cabinet LEDOUBLE, représenté par M. Olivier Cretté et M Sébastien Sancho, agissant en qualité d'expert indépendant, est inclus dans la note en réponse.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

La note en réponse est disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Altamir ([www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)) et des exemplaires peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**ALTAMIR**

1, rue Paul Cézanne

75008 Paris

<sup>1</sup> Le dividende de 0,65 euro approuvé par l'assemblée générale des actionnaires le 26 avril 2018 a été détaché le 23 mai 2018 et mis en paiement le 25 mai 2018.

**CONTACT:**

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : [investors@altamir.fr](mailto:investors@altamir.fr)

*L'Offre est faite exclusivement en France.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public.*

*Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les autres pays que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*